

## Après une année 2022 semée d'embuches...



par *Hubert Tassin – Président des P.P*

**A**près deux années marquées par les difficultés liées à la crise sanitaire et à ses trop nombreuses contraintes, on était en droit d'espérer un retour à des conditions d'exercice de notre passion plus satisfaisantes. Hélas, l'année 2022 a été marquée par de nombreuses sources d'inquiétudes, même si l'optimisme doit rester, contre vents et marées, le moteur de tout propriétaire et éleveur qui doit croire en de meilleurs lendemains.

### Pas de satisfaction béate

France Galop comme le PMU n'ont pas manqué de souligner – et de s'en féliciter – que les parieurs ont retrouvé le chemin des points de vente. C'est évidemment exact puisque le chiffre d'affaire hippique du GIE qui gère nos paris a crû d'un peu moins de 11 % sur l'exercice (pas tout à fait clos), les pertes des joueurs se situant en hausse d'un peu moins de 10 %. Ce retour et un allègement fiscal permettent à la contribution nette du PMU de retrouver un début de reconstitution.

### Vendredi 16 décembre 2022 - N°419

Évidemment, à ce stade, l'autosatisfaction est impossible : on doit tempérer la (modeste) tendance en se replaçant dans le temps. Par rapport à 2018 – dernière année avant la stratégie volontaire de baisse de l'offre et de repli de la clientèle sur le créneau des plus réguliers – la hausse du chiffre d'affaires est limitée à 4 % et il est en repli de 6,3 % sur le score de 2012. La contribution nette en euros a baissé de 3,4 % en 10 ans.

On ne peut ainsi afficher une autosatisfaction face aux indicateurs de la croissance et de l'inflation en général et, surtout, des coûts d'élevage et d'entretien des chevaux de courses. D'autant, que, pour 2023, les projections tablent sur une progression du volume d'enjeux inférieure à l'inflation comme l'a relevé Philippe Jeanneret lors du Comité de France Galop de lundi. On n'est pas vraiment sorti de la spirale négative.

Loin des bilans un peu louangeurs, les propriétaires français n'ont pu que réduire la voilure, la réduction des effectifs faisant alors peser sur la courbe du nombre de partants au galop une évolution inquiétante. Et quand les propriétaires souffrent, les éleveurs aussi, si on met hors de l'analyse les scores de marchés spéculatifs.

Même dans ce haut de gamme soutenu par les politiques d'injections monétaires, les résultats ont montré une nouvelle étape de marginalisation. Malgré le niveau très haut de nos allocations, en particulier celles des grandes épreuves, la compétitivité des meilleurs chevaux de plat entraînés en France aura été mise en cause. Que

faire? Sans doute redéployer davantage nos mécanismes qui visent à soutenir les propriétaires qui jouent le jeu du système français face à une concurrence attirée par la dotation de toutes nos courses. Une évidence qui, selon certaines rumeurs, ne serait pas vraiment partagée par tous, d'aucun imaginant avec une certaine gourmandise une remise en cause de notre système de primes qui, seul, peut rétablir des conditions concurrentielles.

On ne doit pas davantage croire qu'on peut se féliciter de voir que le public a retrouvé le chemin de nos hippodromes. C'est vrai si on compare aux années « Covid ». Mais le symbole de l'attractivité des nouvelles tribunes de Longchamp un jour d'Arc de Triomphe, comparé à celui des éditions d'avant, dans l'ancienne configuration de Longchamp, se retrouve dans un score (très) modeste dans l'environnement des loisirs de l'Île de France. On ne peut et on ne doit évidemment pas s'en satisfaire et il faut rebâtir une dynamique au niveau national. Nous avons des atouts à jouer.

## Un contexte anxigène

Chacun sait bien que pour investir il faut avoir confiance en l'avenir. Sur un certain nombre de sujets, un contexte pour le moins anxigène s'est installé. La récente décision visant à supprimer de nombreuses courses de plat comme d'obstacle – et exclusivement sur les hippodromes régionaux – y a contribué en donnant le sentiment à la fois qu'on trouvera de moins en moins d'opportunités de courir mais aussi et surtout que nous nous résignons collectivement à une économie du repli sur soi. Pire, un effet d'annonce portant au départ sur un nombre sensiblement plus élevé de courses supprimées en a alerté beaucoup. La révision à la

baisse avec le temps de ces restrictions a pu donner le sentiment d'un dossier mal préparé, mal ficelé et, surtout, mal partagé. Une vraie concertation transparente, basée sur une vision de moyen et de long terme, et en amont avec les associations représentatives et les responsables des hippodromes concernés eut été plus constructive.

Un second exemple de cette gestion mal encadrée est celui du dossier TVA. Un serpent de mer de la communication de France Galop. Une fois encore on aura crié victoire en annonçant la prochaine révision du taux de TVA applicable à notre activité pour ensuite se résoudre à constater l'échec de la démarche. Et pour se réfugier derrière l'argument de la responsabilité du gouvernement qui rendit à nouveau un arbitrage défavorable. L'argument est d'ailleurs juste. C'est bien à Bercy, à Matignon voire à l'Élysée qu'on en a décidé ainsi et il est sans doute illusoire qu'un régime spécifiquement favorable nous soit accordé, au risque que des amendements catégoriels se multiplient. Sans doute fallait-il ne pas crier victoire trop tôt. Chat échaudé craint l'eau froide et la confiance est forcément entamée.

Au lieu de s'arc-bouter sur ce dossier TVA, en perdant ainsi plusieurs années et exaspérant les hauts fonctionnaires du Budget, pourquoi ne pas explorer la proposition que je formule depuis longtemps, prêchant hélas dans le désert? Elle consisterait à obtenir une simplification administrative afin que les propriétaires et les éleveurs puissent s'assujettir plus simplement au régime de la TVA qui deviendrait alors récupérable ou à mettre en place un montage comme celui du Royaume Uni (déjà quand il était dans l'Union Européenne) pour assurer le remboursement.

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris

Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr) • [www.lespp.fr](http://www.lespp.fr)

## De vrais espoirs dès 2023

Ce dernier éditorial de la saison 2022, avant de retrouver le cours des *Grain de Sel* à l'issue de la trêve de Noël, ne peut se conclure sans une note d'optimisme. Je l'ai trouvée dans le programme du PMU et notamment dans les propos de Richard Viel, son nouveau Président-Directeur Général. Son discours fixe des objectifs : gagner un million de clients et un milliard de chiffre d'affaires supplémentaire d'ici 2025. C'est une ambition de retrouver en trois ans la situation d'il y a 10 ans

Alors, les effets négatifs de l'ouverture des jeux en ligne et du monopole sur les paris sportifs dans le réseau donné à la Française des Jeux seraient rattrapés. Plus volontariste encore, cette progression de 10 % du volume des paris serait une rupture avec plus de trois ans de stratégie de destruction de valeur, en partie volontaire.

Pour que cette destruction soit créatrice, la voie est tracée : c'est celle des fondamentaux du pari hippique et la prise en compte de l'ouverture des paris en ligne. Une augmentation de l'offre de courses va corriger un resserrement qui a réduit le chiffre d'affaires dans le marché d'offre qu'est celui des paris ; Une refonte des paris à forts rapports avec un Quinté-+ visera à nouveau une clientèle élargie au-delà du cœur de clientèle, et proposera un jeu dit vertical répliquant le jackpot anglais ; la progression des paris hippiques en ligne sera basée sur une segmentation de population et sur le retour du PMU dans les paris sportifs et le poker après un désastreux retrait ; une communisation retrouvant les grands médias abandonnés eux aussi. M. Viel a présenté tout cela et, aussi, un plan de redéveloppement du réseau.

Ces axes stratégiques qui tirent les leçons des erreurs des dernières années vont dans le sens de bien de mes *Grains de Sel* précédents et me semblent très encourageants. C'est l'éclair de soleil de cette fin d'année. Le budget et les allocations 2023 du Galop sont contraints par la gestion passée du GIE PMU, mais un avenir dynamique se met en place.

Bien sûr, l'exécution est un exercice qui va rester délicat. Je connais bien les sujets du PMU pour en avoir été plusieurs années administrateur à l'époque hélas lointaine de la croissance. Nous avons des propositions concrètes à formuler. Nous ne demandons qu'à nous mettre autour de la table pour peu qu'on nous le demande.

C'est sur ces perspectives qui permettent de retrouver de l'optimisme et de se projeter sur un avenir de croissance pour le galop français, que je veux clore l'année 2022 des *Grains de Sel* en vous souhaitant à tous de joyeuses fêtes de Noël et une bonne fin d'année. Rendez-vous en janvier.

*Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à [associationpp@pp.fr](mailto:associationpp@pp.fr)*